



Coordonnatrice ou coordonnateur

au schéma d'aménagement

MRC de La Rivière-du-Nord · Service de l'aménagement et de l'environnement · Poste permanent cadre

📍 349, rue Labelle, Saint-Jérôme · Entrée en fonction : dès que possible · Date limite : 10 juillet 2026

Tu veux façonner l'avenir d'un territoire vivant, diversifié et en pleine transformation? Joins-toi à une équipe engagée au cœur des Laurentides et mets ton expertise en aménagement au service de plus de 150 000 personnes.

QUI SOMMES-NOUS?

La MRC de La Rivière-du-Nord est un organisme supramunicipal situé au cœur de la région des Laurentides. Elle regroupe cinq municipalités — Prévost, Saint-Colomban, Saint-Hippolyte, Saint-Jérôme et Sainte-Sophie — et coordonne des services et des compétences régionales au bénéfice de l'ensemble de son territoire.

Véritable territoire en ébullition, la MRC se distingue par la diversité des réalités urbaines, périurbaines et rurales qui coexistent sur son territoire. Avec une population dépassant les 150 000 personnes en 2025, elle se classe au 5^e rang des MRC les plus peuplées du Québec.

LE RÔLE

Sous l'autorité du directeur de l'aménagement du territoire et de l'environnement, tu assumes la pleine responsabilité de la planification, de l'organisation et du suivi des activités de ton secteur. Ton principal mandat : piloter la révision du schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR).

LES RESPONSABILITÉS

- Coordonner les étapes liées à la révision du SADR, conformément aux nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT);
- Rédiger les sections de la révision du SADR relevant de ta responsabilité et assurer la coordination et la qualité du travail confié à des consultants externes;
- Collecter et analyser les données pertinentes pour dégager les tendances et enjeux, et les communiquer de façon synthétique;
- Préparer et animer des activités de consultation (révision du SADR, autres dossiers en aménagement du territoire);
- Analyser la conformité des règlements d'urbanisme à l'égard du SADR;
- Rédiger des avis, règlements, études et documents techniques d'aide à la décision;
- Élaborer ou collaborer à différents plans, inventaires ou autres projets territoriaux;
- Travailler en concertation avec les partenaires du territoire et participer aux rencontres régionales;
- Formuler des recommandations sur les dossiers régionaux du service (inventaire patrimonial, parc linéaire, comité culturel, plan climat, etc.);
- Effectuer toutes autres tâches connexes qui lui sont confiées par son supérieur immédiat ou de la direction générale dans le cadre de ses fonctions.

LE PROFIL RECHERCHÉ

- Excellente connaissance des lois et règlements régissant l'aménagement du territoire au Québec;
- Très bonne connaissance du milieu municipal;
- Connaissance des logiciels de géomatique (ArcGIS, QGIS) — un atout;
- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et grande rigueur professionnelle;
- Aptitude à gérer plusieurs dossiers simultanément avec efficacité;
- Maîtrise du français à l'oral et à l'écrit;
- Excellentes aptitudes en communication, tact et diplomatie;
- Initiative, autonomie et professionnalisme.

FORMATION ET EXPÉRIENCE

Baccalauréat en urbanisme ou dans un domaine équivalent (maîtrise en aménagement du territoire : atout).
Minimum de cinq (5) années d'expérience dans le domaine.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES

Rémunération	81 089 \$ à 96 312 \$ (poste cadre, classe 11) — 2026
Horaire	32,5 h/semaine · demi-journée le vendredi
Télétravail	Formule hybride (minimum 2 jours en présentiel)
REER	Contribution employeur de 10 % (employé : min. 4 %)
Congés mobiles	14 jours par année
Assurance collective	Employeur assume 50 % de la prime
Vacances	Selon le manuel de l'employé-cadre

Prêt(e) à relever le défi?

Fais parvenir ton curriculum vitæ et ta lettre d'intention à :

Guillaume Laurin-Taillefer, directeur général

gltaillefer@mrcrdn.qc.ca

Date limite : 10 juillet 2026, à midi

Seules les candidatures retenues pour une entrevue seront contactées.